

Informations Officielles

Municipalité de Villars-le-Terroir



Bulletin N° 5

Décembre 2011



La Municipalité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année 2012 !

Réaménagement de la Place

Le réaménagement de l'espace sis à côté de l'église, voilà ce que chacune et chacun d'entre nous se réjouit de voir aboutir. Pour conduire l'étude de ce projet, la Municipalité a travaillé avec le Bureau d'urbanisme PLAREL à Lausanne et le Bureau de géomètres Courdesse et Associés à Echallens, bureaux qui collaborent depuis de nombreuses années avec l'Exécutif et qui ont ainsi pu ressentir l'esprit et la profondeur de ses habitants.

Nouveau départ

2008 : Répondant à la demande du Conseil communal, la Municipalité a vendu les actions de la Romande Energie SA de la Commune et attribué le revenu de cette vente, soit CHF 340'000.-, à la réfection de la Place.

Bref historique

Quelques photos du début du siècle passé font apparaître une Place de l'Eglise réduite avec la présence de deux petits bâtiments et le tilleul accolé au mur du cimetière. La présence des habitants sur la place a un lien direct avec l'église, bâtiment phare de l'espace et... de la Commune, puisque seul recensé comme ayant une valeur historique d'importance 2 par le Canton (valeur 1 réservée à la Cathédrale de Lausanne, abbaye de Payerne ou Romainmôtier, bâtiments d'im-

portance nationale).

Dans les années septante, en lien avec d'importants travaux d'épuration et de distribution d'eau potable, la Municipalité propose une correction de la route communale avec une diminution du cimetière et un agrandissement de la place. Ces interventions lourdes auraient sectionné toutes les racines que le tilleul avait développées dans le cimetière et marqueraient les débuts de sa lutte pour survivre.

Autre étape importante : 1997. Le Conseil communal accepte le "Préavis 06/1997 relatif à l'aménagement de la place de l'Eglise" autorisant la Municipalité à démonter les bâtiments ECA 67 et 68 et lui accordant un crédit de CHF 32'000.- pour ce faire et démarrer l'étude de la création de la Place de l'Eglise." *suite...*



...Développement du projet

La Municipalité a posé les bases de la réflexion : nouvel espace pour quelle(s) destination(s), quelle occupation, dans quel cadre environnemental, avec quelles contraintes... compte tenu des infrastructures publiques existantes ?

Pour répondre entre autres à ces questions, une commission composée de membres du Conseil communal, de citoyens bordiers et plus éloignés et de nouveaux habitants, a collaboré à l'élaboration du projet. Notre démarche s'est enrichie de visites de places diversement aménagées pour répondre à des buts bien définis dans d'autres communes du canton.

La question de l'aménagement de cet espace a également fait l'objet d'un concours auprès d'étudiants d'une classe de l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne).

C'est sur la base de cette large réflexion que la Municipalité a l'honneur de vous présenter le projet de réaménagement du cœur de notre commune auquel s'associera une réflexion sur la redéfinition de son nom en réponse à un vœu du Conseil communal : Place de l'Eglise ou Place du Village ? ■

Jaqueline Bottlang-Pittet,
Syndique

*Retrouver toutes les infos
sur votre site
www.villars-le-terroir.ch*

Transports publics – nouvelles lignes et changements d'horaires



Les nouveaux horaires des transports publics entrent en vigueur le 11 décembre 2011. Dès lors, les nouvelles lignes prévues à Villars-le-Terroir, avec notamment deux arrêts supplémentaires à l'avenue d'Orbe et au Buron, entreront en fonction. Les horaires sont disponibles à l'Administration communale, à la gare d'Echallens, aux arrêts de bus et en lien depuis le site internet de la Commune. A cette date, **le service Publicar sera supprimé en semaine.** ■

Passage piéton

Le Service des Routes ayant refusé le traçage d'un passage piéton reliant le nouvel îlot aux trottoirs de l'Avenue de l'Ancien Collège, la Municipalité a décidé d'imprimer quelques traces de pas pour inviter les usagers, et notamment les enfants, à utiliser cet endroit spécialement aménagé, la vigilance restant de mise. ■



Taille des haies

La Municipalité remercie les personnes qui ont pris soin de tailler leur haie en bordure du domaine public et invite les autres à le faire, évitant ainsi aux Autorités d'avoir à prendre des mesures plus contraignantes. ■

Relevé des compteurs d'eau

La Municipalité va procéder courant décembre au relevé des compteurs d'eau. Merci de réserver un bon accueil à notre employé communal. ■

Cambriolages

Année après année dès l'automne, la Police Cantonale Vaudoise constate une augmentation des vols par effraction commis à la tombée du jour dans les habitations avant le retour de leurs occupants.

Quelques astuces simples font penser que les lieux sont occupés: une minuterie permettant l'éclairage du logement à la tombée du jour, une radio enclenchée, la télévision. Pensez également à installer des lampes à détection de mouvement à l'extérieur de la maison. ■

Un nouveau visage

Dès le 1^{er} novembre 2011, Madame Sylviane Sterchi-Jaton a rejoint l'Administration communale.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue. ■

Population

La Commune de Villars-le-Terroir a franchi le cap des 800 habitants en novembre 2011. ■

Déménagement du CSR et de l'AAS

Depuis le 24 novembre 2011, l'antenne du Centre Social Régional (CSR) et de l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) se trouve à Echallens:

Rue des Champs 5
1040 Echallens
Tél: 021 886 12 80
Fax: 021 886 12 81

E-mail CSR: csr@prilly.ch
E-mail AAS: info@aas-echallens.ch ■

Vacances de l'Administration

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés

du 23 décembre 2011 au 6 janvier 2012

En cas d'urgence, veuillez contacter
Madame Jacqueline Bottlang-Pittet, Syndique,
au 079 503 43 64

Bonnes vacances à tous!

Conseil Communal**BUDGET 2012**

préavis n° 07 / 2011

Le budget 2012 a été validé par le Conseil Communal. Il présente un excédent de charges de CHF 119'270.- pour un total de CHF 2'944'943.- ■

**TAUX D'IMPOSITION 2012**

Préavis n° 8 / 2011

Le taux d'imposition 2012 a été fixé à 69 % du taux cantonal, en augmentation de 2 points qui correspondent à la bascule du taux d'imposition cantonal compensant notre participation au financement de l'application de la nouvelle loi sur l'organisation de la réforme policière vaudoise. Le taux d'imposition cantonal passe par ailleurs de 157.5 % à 154.5 %, compte tenu d'un point de diminution décidé par le Grand Conseil. ■

Votre Agenda ...**Expo-Vente
Artisanale 2011**

Complexe communal
entrée libre

Samedi 10 décembre de 10h00 à 20h00

*dès 14h00 animation avec le groupe
d'accordéonistes "Le Bouvreuil"*

La Buvette reste ouverte jusqu'à 23h00

Dimanche 11 décembre de 10h00 à 17h00

dès 14h30 arrivée de St-Nicolas

**Loto de la Chorale Mixte
Sainte-Cécile**

**Samedi 17 décembre 2011
ouverture des portes à 19h00**

Système fribourgeois

Complexe communal

**La déchèterie sera fermée
les samedis 24 et 31 décembre !**

...Votre Agenda



Traditionnel Vin Chaud et Thé à la Déchèterie

Mercredi 28 décembre 2011
de 14h00 à 19h00

Pour marquer la fin de l'année, la population est comme de coutume invitée à venir partager un thé ou un verre de vin chaud à la déchèterie.

Venez nombreux!

Souper des Dames

Vendredi 13 janvier 2012 à 19h00
Complexe communal – salle de rythmique

Les Dames du village, ainsi que leurs amies, sont invitées au repas suivi du traditionnel loto.

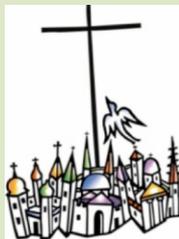
Inscription auprès de :

Mme Ariane Croci-Torti : 021 881 30 54
ou Mme Magali Glauser : 021 881 50 04

Célébration œcuménique

Dimanche 22 janvier 2012 à 10h00
Complexe communal

Célébration marquant la fin de
la Semaine de l'Unité des Chrétiens



Fondue de la Paroisse St-Nicolas

Dimanche 4 mars 2012 à 12h00
Complexe communal

Venez nombreux partager une bonne fondue !

Inscription jusqu'au mercredi 29 février par :

Téléphone ou SMS au 079 517 92 56 ou par
E-mail à "saint-nicolas@villars-le-terroir.ch"

Adulte: 25.- (dès 15 ans)
Enfant: 1.- par année d'âge

La Société de Jeunesse vous convie à sortir votre plus belle tenue de soirée et fêter la Nouvelle Année 2012!

Déroulement de la soirée

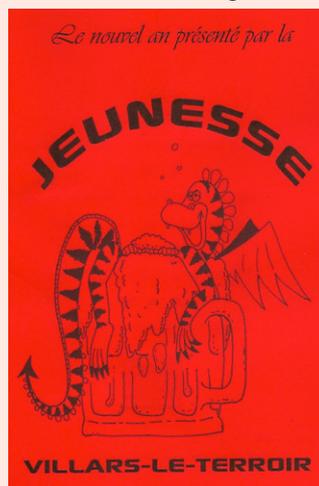
19h15: ouverture des portes
20h00: discours du Président
20h15: repas
00h00: passage à 2012 !!!

Inscription:

Jusqu'au samedi 17 décembre au
078 602 69 20 ou par e-mail à
melody_glauser@hotmail.com

Nouvel-An

Une soirée en Rouge et Noir



Menu

Apéritif

*

Duo de terrines
avec garniture de salade

*

Fondue bressane sur réchaud à gaz
accompagnée de frites fraîches

*

Cygne sur son lit de fruits rouges

*

Coupe de minuit Fantaisie

Adulte: 60.-

Enfant: 2.- par année d'âge
jusqu'à 14 ans.